

**RAPPORT ANNUEL 2010  
DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
DE DROIT FRANCAIS  
CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS  
(Edition pour la Suisse)**

---

**(Opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2010)**

Le Règlement, le prospectus complet et simplifié pour la Suisse, les rapports annuels et semestriels pour la Suisse ainsi que la liste des achats et ventes effectués pour le fonds pendant l'exercice social, peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse qui assume également le service des paiements, Banque Genevoise de Gestion, 15, rue Toepffer, CH-1206 Genève, Suisse, Tel: +41 22 347 90 40, Fax: +41 22 347 93 27, ainsi qu'auprès de Carmignac Gestion



24, place Vendôme 75001 Paris – Tél. : 01 42 86 53 35 – Fax : 01 42 86 52 10  
Société anonyme. Société de Gestion de portefeuille (agrément n° GP 9708 du 13/03/97),  
au capital de 15 000 000 euros, RCS Paris B 349 501 676  
[www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr)

**CABINET VIZZAVONA**

*22, avenue Bugeaud – 75116 PARIS*

*Tél. 01 47 27 26 17- Fax 01 47 27 26 18*

**KPMG AUDIT**

*1, Cours Valmy, 92923 Paris La défense cedex*

*Tél. 01 55 68 68 68- Fax 01 55 68 73 00*

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
DE DROIT FRANCAIS  
CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS**

**Rapport des commissaires aux comptes  
Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement **CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPCVM et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 7 mars 2011

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*



Isabelle Bousquié  
*Associé*

Cabinet Vizzavona



Robert Mirri  
*Associé*



## ■ Caractéristiques de l'OPCVM

### **Classification**

Actions des pays de la Communauté européenne.

### **Affectation des résultats**

FCP de capitalisation. Comptabilisation selon la méthode des coupons courus.

### **Pays où le fonds est autorisé à la commercialisation**

Pays-Bas, Italie, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Luxembourg et Suisse.

### **Objectif de gestion**

Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs, qui a pour objectif de surperformer son indicateur de référence l'indice DJ Stoxx 200 Small.

### **Indicateur de référence**

L'indicateur de référence est l'indice DJ Stoxx 200 Small.

L'indice Dow Jones 200 Small Price est calculé en euro, coupons non réinvestis, par Dow Jones et Stoxx (code Bloomberg SCXP). Cet indice regroupe environ 200 titres représentant des entreprises des pays de la Communauté Européenne et de petites capitalisations (données au 30/06/2005).

Cet indice ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds. Le risque de marché du fonds est comparable à celui de son indicateur de référence.

### **Stratégie d'investissement**

Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs, et exposé en permanence à hauteur de 60% au moins en actions des pays de la Communauté Européenne.

Le portefeuille du fonds est investi au minimum à 75% en titres éligibles au PEA.

L'approche de gestion repose essentiellement sur la sélection de valeurs de petites et moyennes capitalisations des pays de la Communauté Européenne, offrant le meilleur potentiel d'appréciation, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, secteur d'activité ou type de valeurs.

Des placements peuvent également être effectués sur les marchés hors Communauté Européenne dans la limite de 25% de l'actif net.

La gestion du fonds étant active et discrétionnaire, l'allocation d'actifs en fonction des anticipations du gérant, pourra différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence, l'indice DJ Stoxx 200 Small.

L'actif peut également comporter des actifs obligataires, titres de créances ou instruments du marché monétaire, des obligations à taux variables. Les produits de taux sont utilisés dans la limite de 25% de l'actif, à titre de diversification en cas d'anticipation négative sur l'évolution des actions.

Le cas échéant, la part investie dans des actions des pays émergents n'excède pas 10% de l'actif du FCP ; ces investissements ont pour objectif la recherche d'opportunités dans des zones où la croissance économique est forte.

Le gérant se réserve la possibilité d'investir, à titre accessoire, via des obligations classées « spéculatif », dans la limite de 10% de l'actif net.

Pour la gestion de sa trésorerie, l'actif peut être également composé de parts ou actions d'OPCVM dans la limite de 10% de l'actif.

Carmignac Euro-Entrepreneurs peut avoir recours à des dépôts, à des emprunts d'espèce en vue d'optimiser la trésorerie du fonds.

Le fonds peut de manière ponctuelle effectuer des opérations de prêts de titres, afin d'optimiser les revenus de l'OPCVM.

Le gérant a la possibilité d'utiliser des instruments dérivés et de façon ponctuelle des titres intégrant des dérivés à des fins de couverture, en intervenant sur les marchés à terme et conditionnels réglementés, ou de gré à gré, français et/ou étrangers. L'utilisation des instruments financiers à terme permet notamment au gérant de couvrir le portefeuille sur le risque action par rapport à une anticipation donnée de la situation des marchés financiers. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif.

### **Profil de risque**

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers et le cas échéant dans des OPCVM sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments financiers connaîtront les évolutions et aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment de CARMIGNAC GESTION, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : la gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance du FCP dépendra des sociétés sélectionnées par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

Risque de perte en capital : le portefeuille est géré de façon discrétionnaire et ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

Risque lié à la capitalisation : le fonds étant principalement exposé sur un ou plusieurs marchés des actions de petites et moyennes capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

Risque action : le fonds Carmignac Euro-Entrepreneurs étant exposé au risque des marchés actions, la valeur liquidative du fonds peut baisser en cas de baisse des marchés actions.

Risque de taux d'intérêt : le portefeuille peut être exposé au risque de taux d'intérêt via des investissements en produits de taux. Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de hausse des taux.

Risque de crédit : le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, par exemple de leur notation par les agences de notations financière, la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative du fonds peut baisser.

Risque pays émergents : les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales. Le cas échéant, la part investie dans les actions des pays émergents n'excède pas 10% de l'actif du FCP.

Risque de change : le FCP est exposé à titre accessoire, au risque de change par l'acquisition de titres libellés dans des devises autres que celles de l'Espace Economique Européen. La fluctuation des devises par rapport aux devises de l'Espace Economique Européen peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du fonds.

Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs : un titre est classé « spéculatif » lorsque sa notation est inférieure à « investment grade ».

Le gérant se réserve la possibilité d'investir, à titre accessoire, dans des obligations classées « spéculatif », dans la limite de 10% de l'actif net. La valeur des obligations classées « spéculatif » peut baisser de façon plus importante et plus rapide que celles des autres obligations et impacter négativement la valeur liquidative du fonds qui peut baisser.

### **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type**

Tous souscripteurs.

Le fonds s'adresse à tous types d'investisseurs personnes physiques et personnes morales souhaitant diversifier leur investissement sur des valeurs de petites et moyennes capitalisations de la communauté européenne.

## ■ Politique d'investissement

### Rapport de gestion

Carmignac Euro-Entrepreneurs enregistre une performance de +18,99% contre +21,98% pour son indicateur. Bien qu'affichant une belle progression en absolu, le Fonds s'inscrit en léger retrait face à son indicateur du fait de ses investissements dans le secteur de la santé (14,61%<sup>\*</sup>). En effet, nos valeurs Iaso et Caretech Holdings ont particulièrement pénalisé le Fonds. Néanmoins, dans un contexte de marché confronté à de nombreuses incertitudes, notre cœur de portefeuille favorisant les titres défensifs du secteur de la consommation et les valeurs de croissance à visibilité élevée, s'est avéré pertinent. Ainsi, nos valeurs de consommation de base ont contribué à hauteur de 7,83%, notamment grâce à notre sélection de distributeurs alimentaires tels que Jeronimo Martins, ainsi que nos titres agricoles New Britain Palm Oil et Asian Bamboo. A travers notre allocation d'actifs, nous avons continué de bénéficier de la croissance des marchés émergents en investissant dans des sociétés réalisant une part significative de leur chiffre d'affaires dans ces pays neufs. Cette exposition s'est en partie construite grâce à nos investissements dans des titres liés aux matières premières, tant sur le segment des matériaux (16,27%<sup>\*</sup>) que de l'énergie (7,14%<sup>\*</sup>) qui affichent une progression au sein du portefeuille de, respectivement 6,85% et 3,17%. La reprise des investissements initiée dans les grandes entreprises minières a ravivé l'intérêt du marché pour les entreprises susceptibles d'en bénéficier. Ainsi, nos valeurs industrielles (16,08%<sup>\*</sup>) ont profité de cette tendance positive, à l'instar de la société d'ingénierie Imtech, dont le savoir-faire s'étend sur des secteurs aussi variés que l'énergie, l'eau, l'environnement ou la santé. Au cours de l'année, nous avons également bénéficié de nos investissements dans les sociétés de consommation discrétionnaire, à l'instar de notre société de films bollywoodiens Eros International. Malgré notre très faible exposition (3,91%<sup>\*</sup>), le secteur financier a contribué à hauteur de 1,44% à la performance du Fonds grâce à sa sélection de valeurs (Eurocommercial Properties). Au cours de l'année 2010, Carmignac Euro-Entrepreneurs a perdu quelques points de performance sur les Futures et le change, qui affichent une contribution négative de, respectivement, -2,75% et -1,38%. Au 31 décembre 2010, l'exposition du portefeuille aux actions s'élevait à 98,49%.

*\*Pourcentage moyen de l'actif net du Fonds sur l'année 2010.*

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## ■ Informations réglementaires

### **Politique de sélection des intermédiaires**

« En sa qualité de société de gestion, Carmignac Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Dans les deux cas, Carmignac Gestion a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com). » Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

### **Vie de l'OPCVM**

Dans un souci de rationalisation de la gamme européenne des fonds Carmignac Gestion, le fonds Carmignac Euro-Entrepreneurs a absorbé le fonds Carmignac Euro-Investissement le 30/06/2010.

## COMPTES ANNUELS DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation que ceux de l'exercice précédent.

## BILAN DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

### ACTIF

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Immobilisations nettes</b>		
<b>Dépôts</b>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>299 894 915,72</b>	<b>211 722 375,51</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>292 685 545,70</b>	<b>207 618 369,82</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	289 633 867,75	204 931 951,84
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 051 677,95	2 686 417,98
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>		
<i>Autres titres de créances</i>		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>6 276 270,00</b>	<b>3 624 110,00</b>
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	6 276 270,00	3 624 110,00
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT		
Fonds d'investissement et FCC cotés		
Fonds d'investissement et FCC non cotés		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>933 100,02</b>	<b>479 895,69</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	705 315,69	479 895,69
Autres opérations	227 784,33	
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>Créances</b>	<b>11 761 653,59</b>	<b>46 737 288,29</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>8 017 642,37</b>	<b>45 655 712,24</b>
<b>Autres</b>	<b>3 744 011,22</b>	<b>1 081 576,05</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>10 917 013,36</b>	<b>83 851,98</b>
<b>Liquidités</b>	<b>10 917 013,36</b>	<b>83 851,98</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>322 573 582,67</b>	<b>258 543 515,78</b>

## BILAN DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

### PASSIF

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	312 201 478,35	200 968 017,56
Report à nouveau		
<b>Résultat</b>	-785 722,45	1 275 715,61
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>311 415 755,90</b>	<b>202 243 733,17</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>705 315,68</b>	<b>1 110 454,28</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>705 315,68</b>	<b>1 110 454,28</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	705 315,68	1 110 454,28
Autres opérations		
<b>Dettes</b>	<b>9 439 636,97</b>	<b>46 935 707,35</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>8 115 103,41</b>	<b>45 848 254,73</b>
<b>Autres</b>	<b>1 314 533,56</b>	<b>1 087 452,62</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 012 874,12</b>	<b>8 253 620,98</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>1 012 874,12</b>	<b>8 253 620,98</b>
<b>Emprunts</b>		
<b>Total du passif</b>	<b>322 573 582,67</b>	<b>258 543 515,78</b>

## HORS-BILAN DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

	31/12/2010	31/12/2009
<b>OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements sur marchés de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPERATIONS</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
<b>Contrats futures</b>		
EUREX EUROSTX0310		18 575 000,00
Future Euro Stoxx Mid Cap 200	15 190 200,00	
Future EURO STOXX 50	22 352 000,00	
Future Indice Suisse	17 287 536,49	
SOT SOFFEX SMI 0310		7 001 314,77
<b>Engagements sur marchés de gré à gré</b>		
<b>Contrats futures</b>		
Contrat à Terme sur panier M&A	17 885 484,04	
ISE 30 FUT 0210		21 720 410,11
<b>Autres engagements</b>		

\* Les autres opérations sont des opérations d'exposition.

## COMPTE DE RESULTAT DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 296,01	2 584,17
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 647 290,27	3 629 784,18
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	24 968,98	
Produits sur instruments financiers à terme		4 168,33
Autres produits financiers		
<b>Total (1)</b>	<b>2 676 555,26</b>	<b>3 636 536,68</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		5 676,07
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	53 307,58	18 571,62
Autres charges financières		
<b>Total (2)</b>	<b>53 307,58</b>	<b>24 247,69</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>2 623 247,68</b>	<b>3 612 288,99</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 520 889,35	2 413 453,19
<b>Résultat net de l'exercice (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-897 641,67</b>	<b>1 198 835,80</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	111 919,22	76 879,81
Acomptes versés au titre de l'exercice (6)		
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + ou - 5 - 6)</b>	<b>-785 722,45</b>	<b>1 275 715,61</b>

### ■ Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPCVM.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### **Règles d'évaluation des actifs :**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les Obligations Assimilables du Trésor sont valorisées à partir du cours du milieu de fourchette d'un contributeur (SVT sélectionné par le Trésor français), alimenté par un serveur d'information. Ce cours fait l'objet d'un contrôle de fiabilité grâce à un rapprochement avec les cours de plusieurs autres SVT.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor).

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

### **OPCVM détenus :**

Les parts ou actions d'OPCVM seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Instruments financiers :**

<b>Libellé</b>	<b>Description</b>
EUR DJE 600 BAS 0311	Future Euro Stoxx 600 basic ressources
MNA01-NOMURA 0111	Contrat à terme sur panier M&A
SOF SOFFEX SMI 0311	Future Indice Suisse
EUR EUREX EUROS 0311	Future Euro Stoxx 50

**Frais de gestion :**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net de la veille.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPCVM.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net de la veille est de 1.50% TTC.

Les frais de gestion variables sont calculés selon la méthode suivante :

Dès lors que la performance depuis le début de l'exercice est positive et dépasse la performance de l'indice DOW JONES STOXX 200 SMALL, une provision quotidienne de 20% de cette surperformance est constituée. En cas de sous-performance par rapport à cet indice, une reprise quotidienne de provision est effectuée à hauteur de 20% de cette sous-performance à concurrence des dotations constituées depuis le début de l'année. Cette provision est prélevée annuellement sur la dernière valeur liquidative du mois de décembre par la société de gestion.

**Affectation du résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, majorés du produit des sommes momentanément disponibles. Les frais de gestion et les charges sur opérations financières s'imputent sur ces produits. Les plus ou moins values latentes ou réalisées et les commissions de souscription et de rachat ne constituent pas des produits.

Les sommes distribuables sont égales au résultat net de l'exercice augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

Conformément aux dispositions énoncées dans le prospectus complet, l'OPCVM capitalisera intégralement les sommes distribuables.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>202 243 733,17</b>	<b>103 819 745,03</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	191 670 838,32	111 654 059,22
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-133 704 828,30	-69 246 862,92
Plus values réalisées sur dépôts et instruments financiers	46 141 497,52	32 646 379,94
Moins values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-21 692 403,00	-14 433 967,61
Plus values réalisées sur instruments financiers à terme	13 314 420,06	18 803 050,58
Moins values réalisées sur instruments financiers à terme	-20 693 626,86	-18 654 490,69
Frais de transaction	-4 660 076,96	-3 886 804,74
Différences de change	-782 350,79	39 167,18
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	39 818 440,11	40 600 372,31
Différence d'estimation exercice N	39 760 303,29	-58 136,82
Différence d'estimation exercice N-1	58 136,82	40 658 509,13
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	657 754,30	-295 750,93
Différence d'estimation exercice N	233 080,02	-424 674,28
Différence d'estimation exercice N-1	424 674,28	128 923,35
Distribution de l'exercice antérieur		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-897 641,67	1 198 835,80
Acomptes versés au cours de l'exercice		
Autres éléments		
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>311 415 755,90</b>	<b>202 243 733,17</b>

## VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
Obligations et assimilés		
<b>TOTAL Obligations et assimilés</b>		
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>		
<b>PASSIF</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>HORS BILAN</b>		
<b>OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>AUTRES OPERATIONS</b>		
ACTIONS	72 715 220,53	23,35
<b>TOTAL AUTRES OPERATIONS</b>	<b>72 715 220,53</b>	<b>23,35</b>



## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	10 917 013,36	3,51								
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 012 874,12	0,33								
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

	GBP		CHF		NOK		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	78 232 213,99	25,12			13 473 758,46	4,33	30 924 470,15	9,93
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	66 172,60	0,02	1 333 652,68	0,43			15 955,93	0,01
Comptes financiers					6 978,78		46 869,97	0,02
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes					2 813 194,35	0,90	5 301 909,06	1,70
Comptes financiers	24 343,98	0,01	988 221,42	0,32			308,72	
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations	17 885 484,04	5,74	17 287 536,49	5,55				

## CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

	31/12/2010
<b>Créances</b>	
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	8 017 642,37
Souscriptions à recevoir	875 210,01
Dépôts de garantie en espèces	2 786 672,68
Coupons et dividendes en espèces	82 128,53
<b>Total des créances</b>	<b>11 761 653,59</b>
<b>Dettes</b>	
Ventes à terme de devises	8 115 103,41
Rachats à payer	615 381,03
Frais de gestion	89 020,53
Déposit	440 000,00
Autres dettes	180 132,00
<b>Total des dettes</b>	<b>9 439 636,97</b>

## NOMBRE DE TITRE EMIS OU RACHETES DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 199 035,346	191 670 838,32
Parts rachetées durant l'exercice	-821 164,969	-133 704 828,30
Solde net des souscriptions/rachats	377 870,377	57 966 010,22

**COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT  
DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS**

	<b>En montant</b>
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
<b>Total des commissions acquises</b>	

## FRAIS DE GESTION DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

	31/12/2010
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 520 889,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

## ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

**Garanties reçues par l'OPCVM :**

Néant.

**Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant.

**VALEURS BOURSIERES DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE  
DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS**

	<b>31/12/2010</b>
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

**VALEURS BOURSIERES DES TITRES CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE  
DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS**

	<b>31/12/2010</b>
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans le poste d'origine	
Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

## INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

	Code Isin	Libellés	31/12/2010
Actions			
Obligations			
TCN			
OPCVM			
Instruments financiers à terme			

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE  
DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS**

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	-785 722,45	1 275 715,61
<b>Total</b>	<b>-785 722,45</b>	<b>1 275 715,61</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-785 722,45	1 275 715,61
<b>Total</b>	<b>-785 722,45</b>	<b>1 275 715,61</b>

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES  
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS**

	<b>29/12/2006</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2010</b>
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>151 249 975,22</b>	<b>167 362 129,33</b>	<b>103 819 745,03</b>	<b>202 243 733,17</b>	<b>311 415 755,90</b>
Actif net	151 249 975,22	167 362 129,33	103 819 745,03	202 243 733,17	311 415 755,90
Nombre de titres	755 610,067	820 861,625	928 142,081	1 284 585,818	1 662 456,195
Valeur liquidative unitaire	200,16	203,88	111,85	157,43	187,32
Capitalisation unitaire	-0,51	-3,68	2,32	0,99	-0,47

## INVENTAIRE DE CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS AU 31 DECEMBRE 2010

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ASIAN BAMBOO AG	EUR	349 223	13 776 847,35	4,42
K&S	EUR	130 000	7 326 800,00	2,35
LANXESS AG	EUR	140 000	8 274 000,00	2,66
RHOEN KLINIKUM AG	EUR	360 000	5 929 200,00	1,90
SYMRISE AG	EUR	350 000	7 183 750,00	2,31
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>42 490 597,35</b>	<b>13,64</b>
<b>AUSTRALIE</b>				
CENTAMIN EGYPT LIMITED	GBP	2 200 000	4 529 147,46	1,45
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>4 529 147,46</b>	<b>1,45</b>
<b>AUTRICHE</b>				
ANDRITZ AG	EUR	73 637	5 065 489,23	1,63
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>5 065 489,23</b>	<b>1,63</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BEKAERT DIVISION	EUR	100 000	8 590 000,00	2,75
GALAPAGOS GENOMICS	EUR	260 000	3 088 800,00	0,99
GIMV NV	EUR	95 000	3 882 650,00	1,25
ROULARTA MEDIA GROUP NV	EUR	50 360	1 294 252,00	0,42
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>16 855 702,00</b>	<b>5,41</b>
<b>BERMUDES</b>				
PURECIRCLE LIMITED	GBP	2 088 964	4 034 819,89	1,30
<b>TOTAL BERMUDES</b>			<b>4 034 819,89</b>	<b>1,30</b>
<b>DANEMARK</b>				
PANDORA A/S	DKK	100 000	4 508 796,18	1,45
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>4 508 796,18</b>	<b>1,45</b>
<b>ESPAGNE</b>				
TECNICAS REUNIDAS	EUR	170 000	8 094 550,00	2,60
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>8 094 550,00</b>	<b>2,60</b>
<b>FINLANDE</b>				
OUTOKUMPU TECHNOLOGY	EUR	260 000	12 022 400,00	3,86
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>12 022 400,00</b>	<b>3,86</b>
<b>GRECE</b>				
IASO S.A.	EUR	882 079	1 058 494,80	0,34
ILEKTRONIKI ATHINON SA	EUR	632 399	221 339,65	0,07
<b>TOTAL GRECE</b>			<b>1 279 834,45</b>	<b>0,41</b>
<b>ILE DE MAN</b>				
DQ ENTERTAINMENT PLC	GBP	1 465 000	2 171 383,56	0,70
<b>TOTAL ILE DE MAN</b>			<b>2 171 383,56</b>	<b>0,70</b>

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>ITALIE</b>				
DAVIDE CAMPARI	EUR	1 300 000	6 331 000,00	2,03
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>6 331 000,00</b>	<b>2,03</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
SES	EUR	200 000	3 563 000,00	1,14
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>3 563 000,00</b>	<b>1,14</b>
<b>NORVEGE</b>				
MORPOL ASA	NOK	3 160 000	8 712 769,71	2,80
YARA INTERNATIONAL	NOK	110 000	4 760 988,75	1,53
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>13 473 758,46</b>	<b>4,33</b>
<b>PAPOUASIE NV GUINEE</b>				
NEW BRITAIN PALM OIL LTD	GBP	700 000	7 234 054,97	2,32
<b>TOTAL PAPOUASIE NV GUINEE</b>			<b>7 234 054,97</b>	<b>2,32</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AMREST HOLDINGS	PLN	160 000	3 431 267,42	1,10
ASM INTERNATIONAL N.V	EUR	115 544	3 061 338,28	0,98
FUGRO	EUR	130 000	7 995 000,00	2,57
IMTECH	EUR	496 961	14 108 722,79	4,53
NEW WORLD RESOURCES BV	GBP	340 000	3 813 269,53	1,22
NUTRECO NV	EUR	155 000	8 802 450,00	2,83
QIAGEN NV ORD	EUR	470 000	6 876 100,00	2,21
SLIGRO FOOD GROUP	EUR	373 414	8 665 071,87	2,78
UNIT4	EUR	320 000	7 752 000,00	2,49
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>64 505 219,89</b>	<b>20,71</b>
<b>POLOGNE</b>				
CYFROWY POLSAT SA	PLN	1 480 000	6 161 143,42	1,98
<b>TOTAL POLOGNE</b>			<b>6 161 143,42</b>	<b>1,98</b>
<b>PORTUGAL</b>				
JERONIMO MARTINS	EUR	800 000	9 120 000,00	2,93
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>9 120 000,00</b>	<b>2,93</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
AFREN	GBP	2 200 000	3 789 694,81	1,22
ASSOCIATE BRITISH FOOD	GBP	350 000	4 824 064,89	1,55
AUTONOMY CORPORATION PLC	GBP	371 500	6 525 150,26	2,10
CARETECH HOLDINGS PLC	GBP	2 361 112	8 514 717,96	2,73
DIALOG SEMICONDUCTOR	EUR	460 000	7 833 800,00	2,52
EROS INTERNATIONAL PLC	GBP	4 012 500	10 512 998,19	3,37
FERREXPO PLC	GBP	700 000	3 397 677,54	1,09
KAZAKHMYS WI	GBP	350 000	6 592 752,52	2,12
WOOD GROUP (JOHN)	GBP	1 500 000	9 785 843,50	3,14
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>61 776 699,67</b>	<b>19,84</b>
<b>RUSSIE</b>				
ACRON JSC	RUB	177 338	4 917 407,13	1,58
SILVINIT	RUB	1 400	941 596,10	0,30

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL RUSSIE</b>			<b>5 859 003,23</b>	<b>1,88</b>
<b>SUEDE</b>				
LUNDIN PETROLEUM	SEK	440 000	4 080 940,24	1,31
SWEDISH MATCH	SEK	300 000	6 476 327,75	2,08
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>10 557 267,99</b>	<b>3,39</b>
<b>TOTAL Actions et val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>289 633 867,75</b>	<b>93,00</b>
<b>Actions et valeurs assimilées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>AUSTRALIE</b>				
AUSTRALIAN CHINA CLAYS LTD	GBP	2 222 230	350 120,85	0,11
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>350 120,85</b>	<b>0,11</b>
<b>AUTRICHE</b>				
MCB AGRICOLE HOLDING AG GDR	EUR	92 836	138 047,13	0,04
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>138 047,13</b>	<b>0,04</b>
<b>ETATS UNIS AMERIQUE</b>				
CELADON MINING LTD	GBP	5 475 000	2 156 518,06	0,70
MARULA MINES LIMITED	USD	546 000	406 991,91	0,13
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>			<b>2 563 509,97</b>	<b>0,83</b>
<b>ILE CAIMANES</b>				
TAB ENERGY CORP TTB	USD	880 500		
<b>TOTAL ILE CAIMANES</b>				
<b>TOTAL Actions et val. ass. non ng. sur mar. régl. ou ass.</b>			<b>3 051 677,95</b>	<b>0,98</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>292 685 545,70</b>	<b>93,98</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM français à vocation générale</b>				
<b>FRANCE</b>				
LYXOR GPS FUND 3DEC	EUR	28 500	6 276 270,00	2,02
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>6 276 270,00</b>	<b>2,02</b>
<b>TOTAL OPCVM français à vocation générale</b>			<b>6 276 270,00</b>	<b>2,02</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>6 276 270,00</b>	<b>2,02</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Engagements à terme ferme</b>				
<b>Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé</b>				
Future Euro Stoxx Mid Cap 200	EUR	-1 080	19 980,00	0,01
Future EURO STOXX 50	EUR	800	-360 000,00	-0,12
Future Indice Suisse	CHF	-340	345 315,69	0,11
<b>TOTAL France Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>5 295,69</b>	
<b>Engagements à terme ferme sur marché de gré à gré</b>				
Contrat à Terme sur panier M&A	GBP	15,13	227 784,33	0,07
<b>TOTAL Engagements à terme ferme sur marché de gré à gré</b>			<b>227 784,33</b>	<b>0,07</b>
<b>TOTAL Engagements à terme ferme</b>			<b>233 080,02</b>	<b>0,07</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>233 080,02</b>	<b>0,07</b>
<b>Appel de marge</b>				
Appels de marges C.A.Indo en CHF	CHF	-431 800	-345 315,68	-0,11
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	340 020	340 020,00	0,11

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-5 295,68</b>	
<b>Créances</b>			<b>11 761 653,59</b>	<b>3,78</b>
<b>Dettes</b>			<b>-9 439 636,97</b>	<b>-3,03</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>9 904 139,24</b>	<b>3,18</b>
<b>Actif net</b>			<b>311 415 755,90</b>	<b>100,00</b>

<b>CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS</b>	<b>EUR</b>		<b>1 662 456,195</b>	<b>187,32</b>
-------------------------------------	------------	--	----------------------	---------------

TOTAL EXPENSE RATIO (TER) ET PORTFOLIO TURNOVER RATE (PTR)

Le TER pour l'année 2010 est de 2,78% sans la commission de surperformance et de 2,78% avec la commission de surperformance

Le PTR pour l'année 2010 est de 216.07% de l'actif moyen